

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 @Rennes\_presse

Jeudi 7 mai 2020

---

## [Déconfinement]

# Réouverture progressive des écoles de la Ville de Rennes

---

La Ville de Rennes, en lien étroit avec les services de l'État et l'Éducation nationale, organise progressivement le retour à l'école pour le personnel et pour les élèves. Toutes les écoles maternelles et élémentaires de Rennes rouvriront dans le courant de la semaine du 11 mai, suivant un dispositif valable au moins jusqu'au 2 juin et qui sera réévalué selon l'évolution de la situation sanitaire, en concertation avec les Conseils d'école. Cette reprise s'inscrit dans un dispositif concerté entre les maires et les autorités de l'État à l'échelle du département d'Ille-et-Vilaine.

### Protocole sanitaire

L'organisation de cette réouverture progressive des écoles s'articule autour du respect d'un protocole sanitaire strict, visant à limiter le croisement des groupes, que ce soit pendant le temps scolaire, pendant le temps de restauration ou pendant les temps périscolaires. Chaque groupe d'enfants constitué dans la classe aura un référent périscolaire (agent municipal) pour assurer une continuité avec le temps scolaire. Le nettoyage et la désinfection des locaux scolaires sont assurés plusieurs fois par jour par les services de la Ville de Rennes.

### Accueil des enfants

Les 11, 12 et 13 mai seront réservés à la pré-rentree des équipes éducatives (organisation pratique de l'accueil des enfants, disposition des salles de classe avec table individuelle pour chaque élève, constitution des groupes, préparation du déroulement de la journée de classe, etc.).

La rentrée des élèves se fera progressivement :

- à partir du 14 mai : grande section de maternelle, CP et CM2 ;
- à partir du 18 mai : CE1, CE2 et CM1 ;
- à partir du 25 mai : petite et moyenne section de maternelle.

Les enfants seront accueillis à l'école, si leurs parents en font le choix. Les cours en présentiel s'organiseront par groupes, au maximum de 15 élèves (écoles élémentaires) ou 10 élèves (maternelles) en alternance : selon les effectifs accueillis dans chaque école et les capacités d'accueil, il sera programmé l'organisation pédagogique suivante : une moitié de semaine à l'école et l'autre moitié à la maison (sauf publics prioritaires, voir ci-dessous\*).

Les cours prendront fin à 16 h 15 et une première sortie sera possible à ce moment-là. Après 16 h 15, pour les groupes accueillis à l'école, il sera possible de bénéficier de l'accueil périscolaire jusqu'à 18 h. Aucune sortie ne sera possible entre les deux.

Le mercredi, les enfants ayant été accueillis en classe le matin auront accès à l'accueil de loisirs l'après-midi.

\* Les enfants des familles désignées comme prioritaires par l'Éducation nationale (personnels soignants, pompiers, policiers, gendarmes, aide sociale à l'enfance, personnels pénitentiaire, personnels des Préfectures et de l'Éducation nationale, personnels des collectivités qui ont pour mission d'accueillir des enfants, etc.) pourront être accueillis à l'école tous les jours de la semaine.

## Restauration scolaire

Le protocole sanitaire de l'Éducation nationale oblige à limiter tout croisement entre les groupes. Pour pouvoir appliquer ces mesures, les enfants devront rester sur le temps du déjeuner. Une sortie massive à midi n'est pas envisageable. La Ville de Rennes leur fournira des repas. Jusqu'au 2 juin, ce temps de restauration scolaire sera entièrement gratuit, pour tous les enfants. Après le 2 juin, la gratuité sera maintenue pour les familles des trois premières tranches tarifaires.

Les familles conservent néanmoins la liberté de fournir, si elles le veulent, un pique-nique à leurs enfants.

*« Après des rencontres multiples avec les autorités de l'État (Préfecture et Rectorat) pour préciser le cadre général des protocoles sanitaires, après des échanges avec les directeurs d'écoles et avec l'ensemble des représentants des parents, nous avons fait le choix de privilégier le scénario d'une reprise progressive de l'école.*

*Dans cette période difficile pour tout le monde, nous pouvons dire aux parents qui font le choix de mettre leurs enfants à l'école : tout est fait pour protéger la santé des enfants, des enseignants et des personnels des écoles ».*

Nathalie Appéré, Maire de Rennes

## ANNEXE : questions / réponses

### → Quelle organisation est prévue sur les temps périscolaires ?

Les enfants des groupes scolarisés seront accueillis sur les temps périscolaires le midi. Ils pourront l'être le soir jusqu'à 18 h. Il n'y aura pas d'accueil périscolaire le matin.

Un référent périscolaire sera positionné sur chaque classe, en binôme avec l'enseignant. Il prendra en charge le groupe d'enfants présent en dehors des temps scolaires (restauration et centre de loisirs du soir) afin de strictement limiter le brassage et les contacts avec les autres élèves.

### → Quelles sont les conditions d'accueil prévues sur le temps du midi ?

Un accueil est prévu pour les enfants des groupes scolarisés sur le temps méridien. Les enfants scolarisés ne pourront pas rentrer chez eux le midi et devront donc se restaurer sur place. Le réfectoire sera le lieu privilégié avec un accès régulé afin de limiter les files d'attente et le croisement des enfants (plusieurs services prévus). Un repas froid sera proposé dans un premier temps. Les parents ont la liberté de fournir un pique-nique à leurs enfants. Les enfants ayant une allergie alimentaire devront apporter leur propre pique-nique.

La cantine est entièrement gratuite jusqu'au 2 juin pour l'ensemble des familles.

Par ailleurs, les ateliers prévus habituellement sur le temps du midi sont suspendus.

→ **Quelles sont les conditions d'accueil prévues sur le temps du soir ?**

Le goûter continuera à être fourni en maternelle. Les ateliers prévus habituellement sur le temps du soir sont suspendus. Les enfants scolarisés dans la journée peuvent être gardés jusqu'à 18h. Les familles pourront venir chercher leurs enfants à la sortie de la classe à 16 h / 16 h 15 ou de 17 h 45 à 18 h.

→ **Des aménagements dans les écoles sont-ils prévus pour accueillir les enfants et les personnels dans des conditions optimales de sécurité ?**

Les espaces d'accueil des enfants seront aménagés afin de respecter les mesures de distanciation sociale (déplacement de mobilier, marquage au sol, gestion des flux à l'entrée/sorties des écoles...). Une arrivée échelonnée des familles dans l'école le matin est prévue en lien avec l'Éducation nationale, ainsi qu'un planning des horaires de récréation. L'accès aux sanitaires sera également régulé. Concernant les écoles maternelles, les dortoirs seront réaménagés si besoin.

→ **Comment la Ville assurera-t-elle au quotidien le nettoyage des locaux une fois que les enfants auront repris l'école ?**

Le protocole sanitaire de l'Éducation nationale sera scrupuleusement mis en œuvre. Le nettoyage et la désinfection des salles de classe seront assurés une fois par jour. Les zones "plus exposées" (sanitaires, poignées de portes, interrupteurs, rampes d'escalier...) le seront plusieurs fois par jour. Les sanitaires seront réapprovisionnés autant de fois que nécessaire en savon et essuie-mains.

→ **Une formation du personnel de la Ville est-elle envisagée sur les précautions sanitaires à prendre ?**

Des réunions sont organisées avec les équipes de nettoyage et d'animation, la semaine précédant la reprise afin de préparer la mise en œuvre du protocole sanitaire sur chaque école.

→ **Quels équipements seront mis à disposition dans les écoles pour les enfants et le personnel de la ville ?**

Le personnel de la Ville sera doté de masques, de gants et de solution désinfectante. Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition. Chaque classe et chaque centre d'accueil de loisirs sera doté de masques et de gel s'il n'y a pas de sanitaires à proximité. Des thermomètres frontaux seront disponibles sur chacune des écoles. Selon le protocole sanitaire fourni par l'Éducation nationale, le port d'un masque est déconseillé en maternelle et à la libre appréciation des parents en élémentaire.

**Une foire aux questions détaillée va être mise en ligne et diffusée aux familles.**